

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2016

---

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3748)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD61

présenté par

Mme Le Dissez, M. Chanteguet, Mme Berthelot, Mme Romagnan, Mme Alaux, M. Cotel,  
M. Bouillon, Mme Lignières-Cassou, M. Lesage, Mme Tallard, M. Savary, Mme Quéré,  
Mme Françoise Dubois, Mme Florence Delaunay, M. François-Michel Lambert, Mme Le Vern,  
M. Duron, M. Bardy, M. Calmette, M. Burroni et M. Bricout

-----

### ARTICLE 33

Supprimer la dernière phrase de l'alinéa 4.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé de revenir à la version de l'Assemblée nationale et de laisser aux contractants le soin de fixer en toute liberté la durée de l'obligation réelle environnementale.